

avez ouvert les colonnes de votre journal à toutes les correspondances de nos hommes les plus éclairés, sous ce rapport. Je n'ai pas la prétention de figurer dignement à côté d'eux, mais vous me permettez, j'ose l'espérer, d'adresser à vos lecteurs quelques remarques, sur ce sujet, à propos des objections faites à l'introduction du système d'enseignement agricole dans les écoles normales et dans les écoles primaires, par deux vénérables correspondants du *Courrier du Canada*, l'une, du Révérend F. X. Méthot, en date du 24 Décembre dernier, et l'autre, du Révérend T. S. Martel, sur le numéro suivant du même journal.

Dans une série de questions que le Département de l'Agriculture de notre gouvernement local adressait à tous les hommes compétents du pays, en 1868, on posait celle-ci :

“L'introduction de l'enseignement agricole pratiqué dans les écoles normales et dans les écoles primaires, vous paraît-elle un bon moyen d'activer les progrès de l'Agriculture ?”

Le résumé des réponses faites à cette question, et imprimé dans le savant rapport rédigé par l'Assistant Commissaire des Travaux Publics, constate ceci :

“L'introduction de l'enseignement agricole dans les écoles normales et primaires rencontrerait l'approbation générale. Tous, à part quelques rares exceptions, dix au plus, s'accordent à dire, que ce serait un excellent moyen de faire progresser notre agriculture ; un bon nombre même sont d'opinion que, sans cet enseignement agricole, tous les efforts, tous les sacrifices que nous pourrions faire, pour l'encourager, resteraient stériles.” *

Puis, le rapport cité, résume les raisons données par les partisans de cette opinion. Je me contenterai de renvoyer vos lecteurs à ce rapport, pour ne pas trop prolonger cette correspondance.

“Parmi ceux, dit le rapport, qui se montrent hostiles à l'introduction de l'enseignement agricole pratiqué dans les écoles normales et primaires, plusieurs ne motivent pas leur opinion.”

Comme les deux vénérables correspondants, dont j'ai parlé plus haut, sont de ceux qui motivent le plus énergiquement leur opinion défavorable à l'introduction de ce système dans les écoles normales et primaires, je prendrai la liberté d'examiner, en détails, si cette opinion, qui, d'après les termes du rapport cité est contraire à celle de la généralité de nos hommes compétents, se trouve assez sérieusement motivée par ces deux vénérables correspondants, pour qu'il

* Voir ce rapport, imprimé en 1868, par ordre de la législature, page 107.

devienne désormais inutile de la soutenir plus longtemps, et même de presser son adoption.

Je ferai remarquer tout d'abord que ces deux vénérables correspondants, peut-être pour déprécier plus aisément le système qu'ils combattent, paraissent ne pas avoir tenu compte de la condition *sine qua non*, qui devra accompagner l'introduction et le fonctionnement de ce système, savoir, que tout y soit proportionné à l'intelligence et aux moyens de ceux en faveur desquels il sera et pourra être appliqué.

“Les quatre-cinquièmes des enfants qui fréquentent les écoles primaires, dit le Revd. Mr. Méthot, dans la correspondance citée plus haut, sont au-dessous de douze ans..... A cet âge, on sait à peine son petit catéchisme. On est incapable, très-souvent, de comprendre ce qu'on lit. J'en appelle, en témoignage, les inspecteurs d'écoles.”

Il me sera permis, à mon tour, d'appeler, en témoignage, les mêmes inspecteurs, pour prouver que cet avancé est évidemment exagéré.

Dans la paroisse, où je demeure, le nombre des petits garçons, de 5 à 14 ans, fréquentant l'école, était, en septembre 1869, de 105, tandis que le nombre des petites filles, du même âge, était de 100. C'est ce que j'ai constaté, par le recensement fait, en vertu de la loi de l'éducation. Or, même en laissant au vénérable correspondant toute la latitude possible, pour tirer, de ces chiffres un nombre moyen pour toute la province, il ne pourrait jamais le faire de manière à justifier son avancé, savoir, que le nombre des petites filles, fréquentant l'école, est en proportion des quatre-cinquièmes, sur celui des petits garçons. Et si ce calcul n'est pas suffisant, j'invite le vénérable correspondant à passer au Ministère de l'Instruction publique, où il pourra voir, par les recensements faits, tous les ans, par les commissaires, que je ne suis pas aussi loin de la vérité, qu'il ne l'est lui-même.

“A cet âge, (au-dessous de 12 ans) on sait à peine son petit catéchisme. Autre exagération évidente. Il est d'usage, dans nos paroisses, de faire faire la première communion aux enfants avant douze ans ; or ce serait faire injure à MM. les curés, et par conséquent, au vénérable correspondant lui-même, que de dire “qu'à cet âge on sait à peine son petit catéchisme.”

“On est incapable, très-souvent de comprendre ce qu'on lit” MM. les Inspecteurs d'écoles, appelés en témoignage, ont certainement été tous les ans, en demeure, dans huit écoles sur dix, de se rendre témoignage que cet avancé est encore exagéré.

Tout dépend de l'instituteur ou de l'institutrice à expliquer aux enfants ce qu'ils lisent, et aussi de la nature

de leurs lectures. Or des instituteurs ou des institutrices ainsi qualifiés, peuvent se trouver facilement, et il ne saurait venir à l'idée du vénérable abbé, d'exiger des enfants des réponses satisfaisantes sur plusieurs sujets qui font l'objet journalier de leurs lectures ; par exemple “la géographie,” “les lectures instructives et amusantes,” et même le “Devoir du chrétien” qu'il cite lui-même, puisque comme on sait, ce livre renferme le résumé de la théologie, toute simplifiée qu'elle y soit.

UN ABONNÉ.

(A continuer.)

CULTURE ET PREPARATION DU TABAC.

ESPÈCES.

J'ai cultivé différentes espèces de tabac, notamment L'Ohio, le Connecticut, le Havane, le Maryland, le Floride, le Missouri, le Kentucky, le Virginia, et le Latakia, et après seize années d'une expérience attentive et suivie, j'en suis venu à la conclusion que le tabac à grandes feuilles du Connecticut, est l'espèce la plus profitable, et celle qui convient le mieux au Canada. Il y a d'autres espèces qui sont quelquefois profitables, et qui viennent bien, mais pour la plupart elles ne se préparent pas aussi bien, leurs feuilles en séchant ne prennent pas une couleur aussi belle et aussi uniforme, et n'ont pas le même arôme que le Connecticut. Le tabac de la Havane que l'on plante en ce pays, n'a pas la saveur exquise de celui que l'on importe : il est petit, par conséquent peu profitable, mais il est très bon, quoiqu'il n'approche pas, en qualité, du Latakia. Là où vous récoltez cent livres de Havane, vous prendrez au moins deux cent cinquante livres de Connecticut : les tabacolistes l'estiment en raison de son excellente qualité, et pour la grandeur de ses feuilles qui atteignent des dimensions vraiment extraordinaires. La plus grande partie des feuilles du tabac que j'ai exhibées à l'Exposition universelle de Paris en 1857, mesuraient de 38 à 42 pouces de longueur sur 24 et 25 pouces de largeur.

Je n'hésite donc pas à accorder la préférence au Connecticut, pour une culture générale, c'est-à-dire pour cultiver en grand pour le commerce. L'Ohio est à peu près identique au Connecticut ; la différence des climats peut peut-être produire une légère différence dans la qualité, mais si l'on plante les deux espèces dans le même champ, il sera difficile de faire la distinction entre les deux.

GRAINE.

Lorsqu'est arrivé le temps de pincer la tête du tabac, vous laissez comme portegaine, un ou deux des plus beaux pieds : lors de la récolte vous les dépouillez de leurs feuilles et des gourmands (drageons), vous enfoncez, pour servir de tuteur, un bon bâton auquel vous l'attachez avec un cordon.

On reconnaît que la graine est mûre, lorsque les capsules (caboches) sont noires :